

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT**



**REPUBLIQUE DU CONGO**

Unité – Travail – Progrès  
-----

**Décret n° 98/362 du 30 OCTOBRE 1998  
Portant nomination à titre exceptionnel  
dans l'ordre du Mérite Congolais.**

-----

**Le Président de la République,  
Grand Maître des Ordres Nationaux.**

-----

- Vu l'Acte Fondamental ;
- Vu le décret n° 86-903 du 6 Août 1986 désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la dignité de Grand Croix ;
- Vu le décret n° 86-905 du 6 Août 1986 modifiant le décret n° 60-205 du 28 Juillet 1960 fixant les modalités d'attribution des décorations des Ordres du Mérite Congolais, Dévouement Congolais et de la Médaille d'Honneur ;
- Vu le décret n° 86-896 du 6 Août 1986 portant réglementation de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 97-7 du 4 Novembre 1997 portant création de la Maison Militaire du Président de la République ;
- Vu le décret n° 97-29 du 24 Décembre 1997 portant organisation de la Maison Militaire du Président de la République ;
- Vu le décret n° 002-97 du 2 Novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 Janvier 1998 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

## DECRETE

Article 1<sup>er</sup> .- Sont nommés, à titre exceptionnel, dans l'Ordre du Mérite Congolais.

### Au grade de Commandeur

- Monsieur Hans CARLE, Chef de Division Afrique Centrale auprès de la Commission Européenne à Bruxelles ;

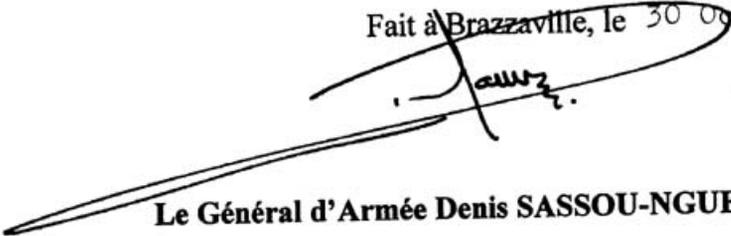
### Au grade de Chevalier

- Monsieur Domenico ROSA, Conseiller Economique de la Délégation de la Commission Européenne au Congo.

Article 2 .- Les droits de Chancellerie prévus par les textes en vigueur ne sont pas applicables.

Article 3 .- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel.-

Fait à Brazzaville, le 30 Octobre 1998

  
Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République.

Pour le ministre des finances et du budget,  
le ministre d'état, chargé de la programmation,  
de la privatisation et de la promotion de l'entreprise  
privée nationale,



Paul KAYA.-